

POUR VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX, DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX SERVICES

**Des gestes
concrets
pour moins
de déchets**



Dans le cadre de l'obligation nationale de réduction des déchets* et comme les autres métropoles et collectivités de France, Toulouse Métropole met à la disposition de ses habitants une nouvelle offre inédite pour réutiliser les déchets végétaux, au bénéfice de son jardin. Ces nouveaux services sont efficaces pour relever le défi environnemental et climatique.

Parce que les végétaux sont une véritable ressource et non un déchet, réutilisons-les !

* La Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (Loi Agec 2020)
a pour objectif la réduction de -20kg de déchets par habitant, d'ici 2030.



**Toulouse Métropole vous accompagne pour
trouver la solution adaptée à votre besoin.**

**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**

Pour vos déchets végétaux, des solutions gratuites et sur mesure !



➤ **Prêt gratuit de broyeur** individuel auprès des agences partenaires Kiloutou

➤ **Opérations ponctuelles gratuites** de broyage **près de chez vous**

➤ **Service gratuit de broyage à domicile** par des professionnels = au-delà d'une production de 2m³

➤ **6 collectes gratuites à domicile en mars, avril, mai, juin, octobre et novembre.**

Inscription gratuite et obligatoire, ouverte dès janvier 2025. Un bac de 240L vous est remis. Démarrage de la collecte à partir de mars 2025.

➤ **Formations gratuites** en partenariat avec des associations locales

➤ **Composteur gratuit :** depuis février 2024, Toulouse Métropole met gratuitement des composteurs à votre disposition.

➤ **Dépôt en déchèterie gratuit** sur présentation de votre pass Décoset

Pour connaître les modalités et en bénéficier, rendez-vous sur : metropole.toulouse.fr

Mes démarches > Propreté, déchets > Collecte de déchets végétaux : s'abonner au service.



LE BROYAGE, QUELS BÉNÉFICES ?



Moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin



Moins d'entretien au quotidien



Votre jardin est plus résistant



Plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis



La terre est plus riche



Moins d'émissions de gaz à effet de serre



COMPOSTER ET BROYER, LE COMBO GAGNANT !

Les végétaux sont nécessaires pour faire un bon compost, en complément des déchets alimentaires, issus de votre cuisine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 50 000 foyers pratiquent déjà le compostage sur le territoire de Toulouse Métropole.



Pour commander votre composteur gratuit, rendez-vous sur metropole.toulouse.fr

Mes Démarches > Demander un composteur



BROYAGE, PAILLAGE, MULCHING...

Retrouvez dans notre guide pratique toutes les astuces pour réutiliser vos végétaux au jardin.



Infos et inscription sur metropole.toulouse.fr

Pour un service à domicile **en continu**, optez pour l'abonnement.

- **Pour 120€ / an, un service de collecte en porte à porte régulier, tout au long de l'année avec :**
2 collectes par mois et une 3^e aux mois les plus productifs (mars, avril, mai, juin, octobre et novembre).

Un bac de 240 litres à votre nom vous est remis.
Démarrage de la collecte à partir de janvier 2025.



Inscription obligatoire sur metropole.toulouse.fr

Mes démarches > Propreté, déchets >
Collecte de déchets végétaux : s'abonner au service



RENSEIGNEMENTS :

Toulouse : **05 61 222 222***

Autres communes : **0800 201 440****

Accompagnement à la démarche dans
les Maisons Toulouse Services

Découvrez toutes les aides et les services proposés par Toulouse Métropole pour plus de confort au quotidien



**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**